

Infos et questions diverses réunion du Conseil municipal le 3 mai 2024

- **Cérémonie du 8 mai 1945** : Comme à l'accoutumée, le rendez-vous sera fixé devant la Mairie à 11 heures. Un verre de l'amitié sera organisé dans la salle des fêtes à l'issue de la cérémonie.
- **Travaux salle des fêtes** : L'ordre de service a été donné pour le mardi 14 mai à 10H00. Il doit après s'écouler un mois de préparation avant le démarrage des travaux. Nous avons déjà reçu le Plan de retrait de désamiantage. Ces travaux doivent démarrer le 26 juin et durer une grosse semaine. Il va falloir vider la salle du mobilier et entreposer soit dans le garage, soit dans le hangar anciennement AMIOT.
- **Dégradations diverses** : Pendant les dernières vacances, de nouvelles dégradations ont été constatées. Entre autres : La boîte aux lettres des locataires de la mairie a été enfoncée volontairement. Des livres de la boîte à livres ont été brûlés, d'autres ont été jetés sur le toit. Une partie des sacs à chiens a été arrachée du distributeur et jetée dans la rue ... Ces désagréments ont été signalés à la gendarmerie qui va intensifier ses passages inopinés dans la communes. Il est toutefois rappelé que cela dure depuis trop longtemps et que plainte sera déposée si c'est nécessaire. Les parents sont responsables pénalement des agissements de leurs enfants.
- **Frais d'écolage avec Is-sur-Tille**. La réunion entre is-sur-Tille et les communes ayant des enfants scolarisés à Is s'est déroulée le 30 avril dernier. La Ville d'Is-sur-Tille propose de ne pas changer les frais d'écolage pour les primaires, soit toujours 500 €. Par contre, elle projette d'augmenter de 20 % les frais des maternelles, passant de 900 € pour cette année à 1 080 € pour la prochaine rentrée. Elle se base sur un coût réel de 1 707, 95 €. Elle s'engage à ne jamais dépasser le coût moyen départemental (1 498 € pour 2022-2023). Le conseil d'Is-sur-Tille délibérera le 28 mai prochain..
- **Préparation du 14 juillet**. La séance de cinéma en plein air à Diénay est programmée au mercredi 10 juillet à la tombée de la nuit. Le film choisi est « Le sens de la fête » d'Olivier Nakache et Éric Toledano avec Jean-Pierre Bacri. En cas de mauvais temps, il n'y aura plus de solution de repli dans la salle qui sera en travaux ...
- **Mise à disposition du matériel à la commune de Villecomte**. Le Maire de Villecomte souhaite rencontrer les membres du Conseil de Diénay pour échanger à ce sujet.
- **Élections européennes le dimanche 9 juin**. Le tour de garde du bureau est arrêté.
- **Prochain Conseil**. Il aura lieu le vendredi 7 juin 2024.